



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 325

Texte de la question

PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ INFANTILE

M. le président. La parole est à Mme Pascale Gruny, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Pascale Gruny. Madame la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports, on sait aujourd'hui qu'un enfant sur six en France est touché par l'obésité, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Il est important d'alerter la population, et d'inculquer des gestes et des réflexes simples pour lutter contre ce phénomène. Car, au-delà des répercussions psychologiques de rejet de soi causées par les moqueries des autres enfants, les répercussions physiques sont nombreuses et souvent minimisées. Ces enfants sont plus fréquemment sujets à des douleurs et à des entorses. Devenus adultes, les deux tiers resteront obèses et seront beaucoup plus exposés aux risques de diabète, de maladies cardio-vasculaires, d'hypertension ou de troubles respiratoires.

En septembre 2006, Xavier Bertrand, alors ministre de la santé, a lancé, pour 2006-2010, le second Plan national " nutrition santé ", mettant en place une véritable politique nutritionnelle, avec de nouvelles ambitions en matière de prévention et d'éducation à la santé. Pour mettre en pratique les recommandations de ce plan, le programme EPODE - " Ensemble, prévenons l'obésité des enfants " - a été lancé dans plusieurs villes de France. Il repose sur la mobilisation durable de l'ensemble des acteurs locaux, enseignants, éducateurs, commerçants, autour d'une démarche de prévention santé.

Je souhaiterais savoir, madame la ministre, comment ce plan s'articule avec le thème plus précis de l'obésité infantile et quelles mesures sont envisagées pour combattre ce problème de santé publique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse et des sports*. Madame la députée, la récente étude, publiée en décembre 2007 par l'Institut national de veille sanitaire, confirme vos chiffres et votre analyse. Elle révèle que 3,5 % des Français de moins de dix-sept ans étaient atteints d'obésité et que 14,7 % étaient en surpoids, taux qui s'avère identique pour les filles et les garçons. L'étude révèle, ce qui est intéressant, que, sur le plan quantitatif, les chiffres sont stabilisés, voire en légère baisse. Cette réussite est un des premiers résultats du Plan national " nutrition santé " décidé par notre collègue Xavier Bertrand. Néanmoins, nous sommes interpellés par le fait que l'obésité infantile, si elle baisse quantitativement, est très inégalement répartie selon les classes sociales. Elle augmente en effet dans les classes défavorisées, alors même qu'elle diminue dans les plus aisées. L'obésité devient ainsi un véritable marqueur social, ce qui implique des politiques de lutte beaucoup plus ciblées.

Je veux porter la lutte dans trois directions.

Premièrement, une action plus volontariste doit être entreprise à l'égard de la restauration collective. Les textes doivent, dans ce domaine, être plus contraignants.

La deuxième action, que je mène conjointement avec mon collègue, le secrétaire d'État chargé des sports, concerne le développement de l'activité physique, en particulier dans les collèges et les lycées. Nous entendons augmenter le nombre d'heures dédiées au sport, aussi bien dans le cursus scolaire que dans le périscolaire. Enfin, le dépistage doit être de plus en plus précoce. Les médecins sont mobilisés. Vous avez observé que la journée de dépistage, organisée le 12 janvier par la Société française de pédiatrie, a été financée par mon ministère, *via* la direction générale de la santé, afin de permettre, outre le dépistage, le traitement en lien avec

les réseaux ville-hôpital. Il s'agit, madame la députée, d'un vrai sujet de santé publique, qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Gruny](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 325

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 janvier 2008